



Chemloul &
Associés

Newsletter N° 10

Juillet 2016

[Actualité juridique parue au journal officiel de la République Algérienne](#)



Le décret exécutif n° 16-190 du 30 juin 2016 a fixé les modalités de consultation des extraits des délibérations de l'assemblée populaire communale et des arrêtés communaux, en application des dispositions de l'article 14 de la loi n° 11-10 du 22 juin 2011, relative à la commune.

(JO n° 41 du 12 juillet 2016 p.6)



Le décret exécutif n° 16-191 du 30 juin 2016 a fixé les modalités de déclaration préalable à l'exercice des activités d'édition, d'impression et de commercialisation du livre, en application des dispositions de l'article 9 de la loi n° 15-13 du 15 juillet 2015, relative aux activités et au marché du livre.

(JO n° 41 du 12 juillet 2016 p.8)



Le décret exécutif n° 16-196 du 4 juillet 2016 a fixé le niveau, les conditions et les modalités d'octroi de la bonification du taux d'intérêt des crédits d'investissement, en application des dispositions de l'article 94 de la loi n° 15-18 du 30 décembre 2015, portant loi de finances pour 2016.

(JO n° 42 du 13 juillet 2016 p.4)

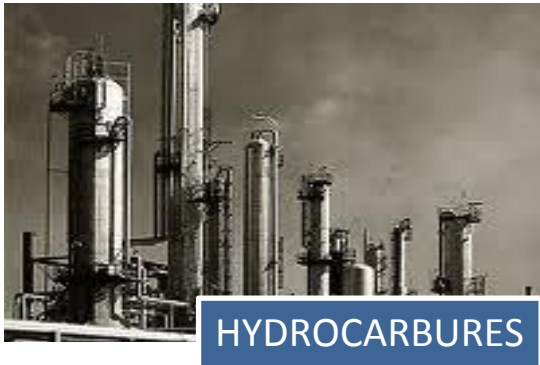


- Le décret exécutif n° 16-197 du 4 juillet 2016 a institué le jumelage inter-établissements publics de santé et a défini les modalités de sa mise en œuvre.

(JO n° 42 du 13 juillet 2016 p.5)

- Le décret exécutif n° 16-198 du 4 juillet 2016 a complété la liste des établissements hospitaliers spécialisés annexée au décret exécutif n° 97-465 du 2 décembre 1997, fixant les règles de création, d'organisation et de fonctionnement des établissements hospitaliers spécialisés.

(JO n° 42 du 13 juillet 2016 p.6)



HYDROCARBURES

Le décret exécutif n° 16-200 du 11 juillet 2016 a attribué à l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures «ALNAFT», deux titres miniers pour les activités de recherche et/ou d'exploitation des hydrocarbures sur les périmètres dénommés « AHARA EST » (blocs : 209, 210 et 235) et « CHELIFF EST » (blocs : 104a, 119a, 136a, 137a, 135a, 117 et 133b), en application des dispositions de l'article 9 du décret exécutif n° 07-185 du 9 juin 2007, fixant les conditions de délivrance des titres miniers pour les activités de recherche et/ou l'exploitation des hydrocarbures.

(JO n° 43 du 17 juillet 2016 p.5)



TRANSPORT MARITIME

Le décret exécutif n° 16-203 du 25 juillet 2016 a fixé les conditions et les modalités d'exercice des activités de transport maritime urbain et de plaisance maritime.

(JO n° 44 du 27 juillet 2016 p.4)



Le décret exécutif n° 16-205 du 25 juillet 2016 a fixé les modalités de constitution, de gestion et d'exercice de l'activité de la société de gestion des fonds d'investissement, en application des dispositions de l'article 1 de la loi n° 06-11 du 24 juin 2006, modifiée et complétée, relative à la société de capital investissement.

(JO n° 45 du 31 juillet 2016 p.8)



L'arrêté du 10 mai 2016 a fixé les systèmes de référence des coordonnées géographiques, planimétriques et altimétriques relatifs au territoire national.

(JO n° 41 du 12 juillet 2016 p.10)



L'arrêté interministériel du 31 janvier 2016 a adopté le règlement technique fixant les exigences de sécurité des appareils à gaz combustible, conformément aux dispositions de l'article 28 du décret exécutif n° 05-464 du 6 décembre 2005, relatif à l'organisation et au fonctionnement de la normalisation.

(JO n° 41 du 12 juillet 2016 p.19)



- L'arrêté du 6 juin 2016 a complété l'arrêté du 6 mars 2008, fixant la liste des médicaments remboursables par la sécurité sociale.

(JO n° 42 du 13 juillet 2016 p.14)

- L'arrêté du 6 juin 2016 a modifié et complété l'arrêté du 6 mars 2008, fixant les tarifs de référence servant de base au remboursement des médicaments et les modalités de leur mise en œuvre.

(JO n° 42 du 13 juillet 2016 p.20)

Pour plus d'informations :

www.chemloulassociés.com